

**CONSENTEMENT ÉCRIT POUR UNE ÉTUDE GÉNÉTIQUE
A DES FINS MÉDICALES CHEZ UNE PERSONNE MINEURE**

Je soussigné(e), Madame, Monsieur (*)
..... atteste que, conformément aux
prescriptions définies selon l'**article R145-15-4 du décret n°2000-570 du 23 Juin
2000**, j'ai donné mon accord pour qu'une analyse de génétique moléculaire soit
effectuée à partir d'un prélèvement sanguin réalisé sur mon enfant mineur.

Cette analyse repose sur l'étude du patrimoine génétique (ADN). Elle a pour but de
déterminer si l'un des gènes présente une anomalie en rapport avec :

- la maladie pour laquelle mon enfant mineur(e) est suivi(e)
- la maladie présente dans ma famille

L'échantillon prélevé ne pourra pas être utilisé à une autre fin sans mon accord
préalable. Dans le cadre de cette même étude, mon accord devra être recueilli pour
la réalisation d'une enquête familiale. Dans cette hypothèse, il m'appartiendra de
prendre les contacts nécessaires auprès des membres de ma famille. Les résultats
de mon analyse ne seront transmis à aucun membre de ma famille. Si cette
transmission apparaissait médicalement essentielle, elle n'interviendrait qu'avec mon
accord.

A tout moment, je pourrai demander que le reste de l'échantillon soit détruit ou me
soit restitué.

Fait à, le

Signature :

Visa du médecin demandant l'analyse
génétique

Dr.....

Signature :

**A joindre au dossier médical
Envoyer un exemplaire au laboratoire avec la demande d'examen**